

ANALYSE DE L'ACTIVITE

Le titulaire du C.A.P. Lutherie est amené à exercer sous contrôle des activités d'ouvrier qualifié dans le cadre de la réalisation d'un violon en blanc.

Dans les limites de ce champ d'activités, il est appelé à réaliser, à partir d'instructions, de fiches techniques, de modèles et de gabarits, les tâches suivantes :

- préparation des séquences opératoires,
- choix des matériaux et des procédés de mise en œuvre,
- affûtage des outils,
- aménagement du poste de travail à partir des moyens mis à disposition,
- exécution des opérations,
- vérification des résultats de l'action.

Ses connaissances techniques doivent lui permettre de comprendre les procédés utilisés, les moyens mis en œuvre, les contraintes de productivité et de qualité.

Pour atteindre ces objectifs, il importe que le titulaire du C.A.P. Lutherie, non seulement ait acquis les connaissances et savoir-faire fondamentaux, mais soit également en mesure

- de s'adapter aux conditions particulières qui lui sont imposées,
- d'analyser une situation,
- de travailler en équipe,
- de respecter les règles d'hygiène et de sécurité.